DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE
Adresse de la Mairie :
4, rue de l'Eglise
60480 SAINTE EUSOYE
Tél : 09 66 87 71 73
Courriel : mairie.steusoye@wanadoo.fr
Site Internet : http://www.sainte-eusoye.fr/
Ouverture du secrétariat :
Jeudi : 18h00 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Impression du jeudi 27 août 2026

Séance : **Ordinaire du Lundi 11 Mai 2026**

Présents :	Monsieur Pierre DUGROSPREZ	Maire
	Madame Doryna FAUCILLE	1re Adjoint
	Monsieur Alexandre DUGROSPREZ	2ième Adjoint
	Madame Caroline LEFBVRE	
	Monsieur Hervé GEUDELIN	
	Monsieur Jean-Marie CRIGNON	
	Madame Sergine MAILLOT	
	Monsieur Cédric MAILLARD	
	Madame Cécile BOURGOIS	
	Madame Sandrine AVENEL	
	Madame Lucile PEZET	

Présents invités :

Absents représentés :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

1 - Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur Pierre DUGROSPREZ ouvre la séance n°5 du lundi 11 Mai 2026 à 18h30 et remercie les membres du conseil municipal présents.

2 - Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance

Madame Doryna FAUCILLE donne lecture du compte-rendu de la séance du 20 Avril 2026.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

3 - Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILLE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

4 - Déroulement de l'ordre du jour

4.1 - Tarifs salle des Fêtes / règlement intérieur

Monsieur Pierre DUGROSPREZ rappelle qu'il est fait une distinction entre les tarifs de la location pour les habitants et les extérieurs. Il propose d'ajouter aux tarifs la distinction entre l'été et l'hiver.
Il est proposé les tarifs suivants pour le week-end:

L'été du 15 avril au 15 octobre
Pour les habitants : 220 €
Pour les extérieurs : 350 €
Pour les Associations : 50 €

Hiver du 16 octobre au 14 avril
Pour les habitants : 250 €
Pour les extérieurs : 370 €
Pour les Associations : 70 €

Il est également proposé :
La vaisselle est laissée à disposition gratuitement. Cependant, pour toutes vaisselles abimées ou cassées sera facturée 1 € par pièce.

En cas d'annulation moins d'un mois avant l'évènement 50% du montant de la location sera facturé.

Caution :
Une caution à la réservation de 800 € sera demandée (par chèque)

Un règlement intérieur pour l'utilisation et la mise à disposition de la salle des fêtes sera signé par les locataires.

La délibération est votée à l'unanimité des conseillers présents. Les Conseillers approuvent pour les tarifs et la rédaction du règlement intérieur.

4.2 – Indemnité de délégation d'un conseiller

Monsieur Pierre DUGROSPREZ a décidé de confier à une délégation portant sur la « gestion de la salle des Fêtes » à Monsieur Hervé GEUDELIN placé auprès de Madame Doryna FAUCILLE 1ère Adjoint.
Pour lui permettre d'exercer cette délégation, il est proposé de lui attribuer une indemnité de 69,53 € brut mensuel. Cette délégation sera exercée jusqu'à la fin du mandat en cours.

La délibération est votée à l'unanimité des conseillers présents. Les Conseillers approuvent la proposition.

4.3 – 14 Juillet

Le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet au bout de la Rue Prien.

La commémoration du 14 juillet se déroulera au Monument au Morts à 11H.

5 - Questions diverses

6 - Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ ferme la séance à 20h15 en remerciant les membres du Conseil Municipal pour leur participation active.

Pierre DUGROSPREZ Maire	Doryna FAUCILLE 1re Adjoint	Alexandre DUGROPREZ 2ième Adjoint
Caroline LEFEBVRE	Hervé GEUDELIN	Jean-Marie CRIGNON
Sergine MAILLOT	Cédric MAILLARD	Cécile BOURGOIS
Sandrine AVENEL	Lucile PEZET	